COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE



INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX 2014/2015

DIMANCHE 8 FEVRIER 2015

Appel joueurs : 9H00 - Début compétition et scratch : 9H30

Salle: Gymnase du Collège Pasteur- Impasse du gymnase - SAINT REMY

(Près de la piscine)

Juges arbitres: Francois CLEMENCET + David DELEGLISE

NOTAS:

1) Tout joueur devra présenter: soit sa licence avec la mention "Certificat médical présenté" soit un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table, datant de moins d'un an

sinon, il ne sera pas autorisé à jouer, a moins de prouver par SMS à la FFTT qu'il remplit les conditions ci-dessus

- 2) 6 tableaux sont proposés: Benjamins, minimes et cadets, masculins et féminins
- 3) La mixité est interdite pour cette compétition
- 4) Cet échelon sera qualificatif pour l'échelon régional qui se disputera le dimanche 19 Avril dans le 89
- 5) A l'échelon national, seuls les benjamins et minimes sont représentés
- 6) Cette compétition se déroule par équipes de 3. Néanmoins, une seule équipe de 2 sera acceptée dans chaque tableau (Si vous avez 4 joueurs, vous ne pouvez pas faire 2 équipes de 2)
- 7) Les joueurs peuvent participer dans les catégories d'âge supérieures,
- 8) Les droits d'inscription sont de 20,00€ par équipes à régler au plus tard le jour de la compétition par chèque ou virement à l'ordre du CD71 Tennis de Table
- 9) Formule de la compétition:Poules de 3 ou 4 puis tableau avec classement intégral
- 10) Pour tous renseignements ou informations:

Francois CLEMENCET - francois.clemencet@free.fr ou 06.51.70.30.71